

Effets des changements climatiques sur la croissance économique de l'Afrique

Résumé à l'intention des décideurs politiques



A. Introduction

1. Le présent rapport présente deux scénarios de l'évolution des changements climatiques : le scénario de réchauffement faible (largement en dessous de 2 °C, comme le prévoit l'Accord de Paris et)¹ et le scénario du réchauffement élevé (soit 2° C d'ici à 2050 et supérieur à 4° C d'ici à 2100). Il met en évidence les risques auxquels les pays africains sont exposés ainsi que les effets positifs de l'atténuation sur la croissance économique et le développement. Il évalue, enfin, les risques qui pèsent sur la croissance économique et le développement des pays africains et les possibilités qui s'offrent à eux.
2. L'une des principales conclusions du rapport est que l'Afrique sera durement touchée par les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes. Des mesures d'atténuation rigoureuses prises dès 2030 permettraient aux régions africaines de commencer à réduire les pertes macroéconomiques.
3. Le rapport a pour objet de fournir aux décideurs africains des indicateurs macroéconomiques plus précis et de leur indiquer les futures tendances de croissance économique qui prennent en compte les changements climatiques pour ajuster les prévisions à court terme et les projections à long terme relatives au produit intérieur brut (PIB).
4. Ces conclusions permettront d'éclairer les processus nationaux et internationaux mis en œuvre par les pays africains pour mettre en application de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

B. Principales conclusions

5. Le rapport a tiré à cinq grandes conclusions :
 - a) **Les coûts directs et indirects des mesures visant à lutter contre les effets des changements climatiques seront élevés, mais ils seront beaucoup plus élevés si des mesures ne sont pas prises pour répondre à ces phénomènes.** Ainsi, les PIB de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est pourraient baisser de 15 % d'ici à 2050 sous l'effet des changements climatiques. Les efforts déployés au niveau international pour évoluer vers le scénario de faibles émissions et réchauffement, prévus par les objectifs à long terme de l'Accord de Paris, pourraient permettre à l'Afrique d'éviter de subir une grande partie des effets les plus graves qui menacent sa macroéconomie et son développement.
 - b) **L'Afrique fera face à des risques de développement importants, quel que soit le niveau de réchauffement.** L'incertitude sur l'ampleur du réchauffement ne saurait servir de prétexte pour différer les mesures à prendre.

¹ L'Accord de Paris, signé sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, a été adopté le 12 décembre 2015 à la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties. L'objectif qui lui a été fixé est de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2° C par rapport aux niveaux préindustriels et de la limiter à 1,5 °C.

Effets des changements climatiques sur la croissance économique de l'Afrique

- c) **Les effets des changements climatiques continueront de faire peser des menaces et des contraintes supplémentaires sur le développement de l'Afrique au cours du XX-lème siècle.** Si ces effets ne sont pas pris en compte dans la planification du développement, ils engendreront d'importants risques pour le développement économique, social et humain.
- d) **Les mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation se traduiront par d'importants avantages et retombées positives,** notamment la stabilité macroéconomique, la création d'emplois et la réduction des effets négatifs des changements climatiques sur le développement.
- e) **L'atténuation des émissions dans le secteur de l'énergie en Afrique pourrait avoir des effets sur l'emploi.** Elle permettrait de créer 0,7 million d'emplois potentiels nets en 2030. Le nombre d'emplois augmentera par la suite pour atteindre 11,8 millions, d'ici à 2050.

C. Principaux résultats

1. **L'inaction face aux effets des changements climatiques freinerait le développement dans toute l'Afrique**
6. La faible résilience des pays africains face aux effets négatifs du climat actuel se traduit déjà par une baisse de la croissance et du niveau de développement, et met en lumière les conséquences d'un déficit d'adaptation. Des résultats indicatifs montrent que la croissance du PIB par habitant a ralenti en moyenne de 10 à 13 % (avec un intervalle de confiance de 50 %), les pays les plus pauvres du continent présentant le déficit d'adaptation le plus important. Les effets des changements climatiques accroîtront la vulnérabilité et amoindriront la capacité d'adaptation de la majorité des pays africains, notamment des plus pauvres. Ces effets pourraient ainsi anéantir les efforts déployés par les pays les plus touchés pour assurer leur développement (voir tableau).
 - a) **Les changements et les variabilités climatiques pourraient avoir de graves conséquences macroéconomiques dès 2030.**
 - i) Dans tous les pays africains, les effets négatifs des changements climatiques s'aggraveront et entraîneront une baisse du PIB par habitant. Les scénarios de réchauffement prévoient (par rapport au scénario de référence du PIB par habitant) des pertes allant de -0,6 % en Afrique du Nord (scénario de réchauffement faible) à -3,6 % en Afrique de l'Est à l'horizon 2030 (scénario de réchauffement élevé).
 - ii) Dès 2030, les régions africaines commenceraient recueillir les fruits des mesures d'atténuation rigoureuses. Même si, d'ici 2030, la différence absolue de pertes entre le scénario de réchauffement faible et le scénario à réchauffement élevé, reste mineure, les scénarios de réchauffement élevé entraîneraient une aggravation des dommages, allant de +16 % environ en Afrique du Nord à +54 % environ en Afrique centrale, par rapport aux pertes prévues dans le scénario de réchauffement faible.

Effets des changements climatiques sur la croissance économique de l'Afrique

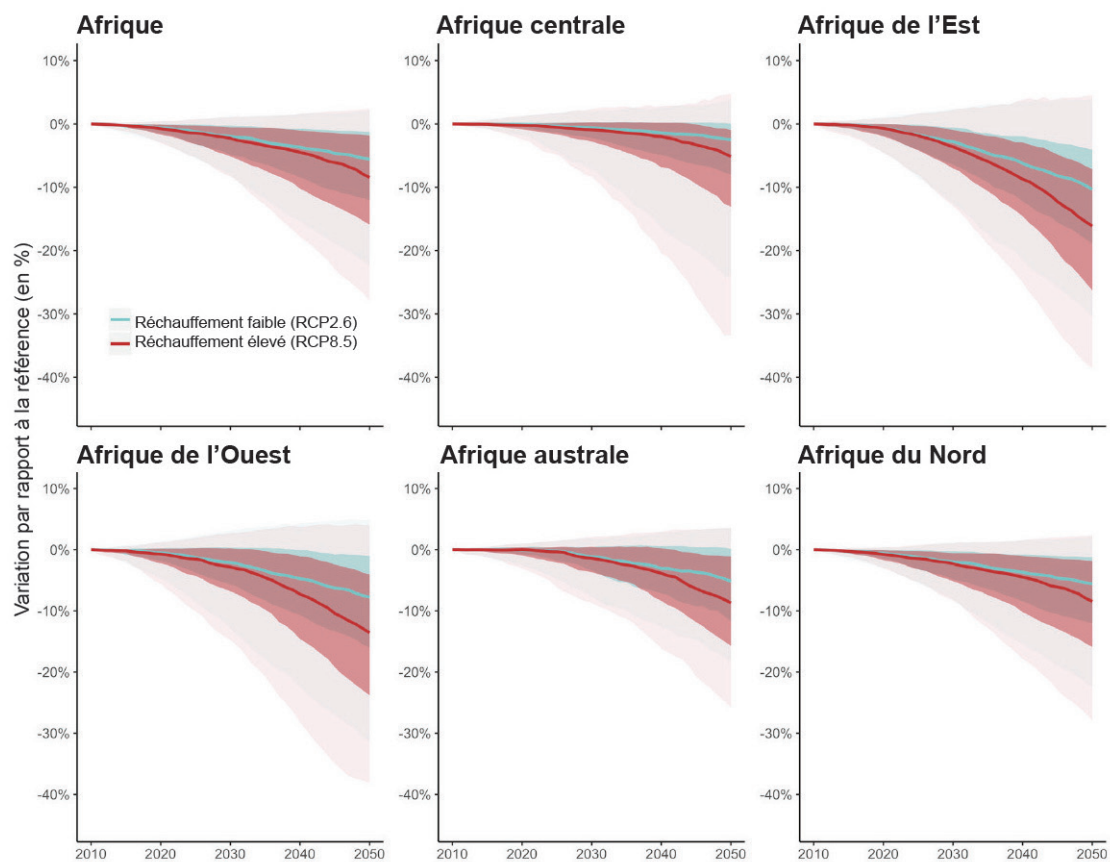
- b) Selon les deux scénarios, les pays africains subiront les effets macroéconomiques néfastes des changements climatiques, d'ici à 2050.
- Dans un scénario de réchauffement élevé, le PIB par habitant de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est baissera de 15 % environ, d'ici à 2050 (une réduction inférieure au niveau prévu dans le scénario de référence concernant le PIB).
 - Pour l'Afrique du Nord et l'Afrique australe, cette baisse sera de 10 % environ d'ici 2050, alors que l'Afrique centrale pourrait être moins touchée et enregistrerait éventuellement une baisse de 5 % environ dans le scénario de réchauffement élevé.
 - Après les années 2030, l'écart des pertes entre les scénarios de réchauffement faible et élevé se creuse considérablement. D'ici à 2050, les pertes subies en cas de réchauffement élevé augmenteront de 50 % pour l'Afrique centrale à 85 % pour les régions de l'Afrique de l'Ouest.
 - Quelques pays africains, dont le Libéria, la République unie de Tanzanie et le Soudan, présentent les risques économiques le plus élevés face à l'évolution des changements climatiques, dans les deux scénarios. Ces risques résultent de la grande vulnérabilité historique de ces pays et de l'évolution rapide de leurs régimes des précipitations et des températures.

Tableau: Scénarios de réchauffement élevé et faible : les cinq pays les plus touchés en 2030 et 2050 et les variations médianes du PIB par habitant (en pourcentage de variation par rapport au scénario de référence)

Scénarios							
2030				2050			
Réchauffement Faible		Réchauffement élevé		Réchauffement Faible		Réchauffement élevé	
Pays	Variation du PIB par habitant (en %)	Pays	Variation du PIB par habitant (en %)	Pays	Variation du PIB par habitant (en %)	Pays	Variation du PIB par habitant (en %)
Maroc	-4,5	Rép. unie de Tanzanie	-6,0	Soudan	-12,7	Rép. unie de Tanzanie	-18,6
Soudan	-4,4	Soudan	-4,9	Rép. unie de Tanzanie	-11,4	Soudan	-18,6
Rép. unie de Tanzanie	-4,1	Libéria	-4,8	Libéria	-11,0	Libéria	-16,9
Libéria	-3,5	Maroc	-4,5	Guinée-Bissau	-10,7	Guinée-Bissau	-16,7
Mauritanie	-3,0	Kenya	-4,4	Maroc	-10,3	Mauritanie	-16,4

- c) **La fréquence des événements climatiques entrainerait une augmentation des dépenses publiques.** Elle se traduirait également par une baisse des impôts perçus et pourrait à terme accroître la dette publique.
- d) **Les effets négatifs des changements climatiques sur le PIB par habitant et la capacité de développement des pays africains pourraient être importants.** Ces effets pourraient amoindrir la capacité de l'Afrique à faire face aux effets actuels et futurs des changements climatiques et à s'y adapter (voir le graphique). Les pays pourraient être progressivement entraînés dans la spirale descendante des risques et de vulnérabilités.

Graphique: Variations du PIB par habitant dues au réchauffement continu de la planète



7. La série de graphiques indique les variations du PIB par habitant dues au réchauffement continu de la planète : le graphique situé en haut à gauche présente la situation de l'ensemble des pays africains ; le graphique fait une projection sur trois décennies à partir de 2010 pour les pays des cinq régions, pour des scénarios à réchauffement faible (en bleu) et à réchauffement élevé (en rouge); la zone grisée représente l'intervalle de confiance statistique de 50 %, alors que la zone rosée indique celui de 95 %.

2. S'adapter et faire face aux changements climatiques

8. Il sera moins coûteux de s'adapter et de faire face aux effets des changements climatiques à des niveaux de réchauffement plus faibles, néanmoins, les pays africains subiront des dommages résiduels extrêmement onéreux, dont le coût s'accroîtra considérablement avec l'augmentation du réchauffement.
 - a) Étant donné le déficit d'adaptation que connaissent actuellement les pays africains, ces derniers devront nécessairement combler ce retard pour s'adapter aux changements climatiques, notamment en améliorant les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, en modernisant les pratiques agricoles et en actualisant les codes du bâtiment. L'inaction face à ce déficit aggraverait les pertes et les vulnérabilités.
 - b) L'adaptation ayant ses limites, le coût des dommages résiduels devrait être environ cinq fois supérieur au total cumulé des investissements et du coût de l'adaptation, dans toutes les régions d'Afrique. Ce constat renforce la nécessité de déployer des efforts d'atténuation d'importants et contraignants au niveau international et de prendre les dispositions idoines afin de mettre en place un mécanisme efficace de gestion des pertes et des dommages pour traiter les dommages résiduels.
 - c) Le coût total de l'adaptation aux changements climatiques et des dommages résiduels est au moins supérieur d'un tiers au montant prévu par le scénario de réchauffement élevé. Il devrait doubler d'ici à 2050 en Afrique de l'Est.

3. Avantages de lutte contre les changements climatiques

9. Les divers avantages tirés de la mise en œuvre de mesures vont bien au-delà des objectifs climatiques poursuivis.
 - a) L'adaptation protège les communautés locales et crée des emplois. L'adaptation aux effets des changements climatiques - même si le réchauffement est maintenu dans les limites fixées par l'Accord de Paris - induirait des coûts élevés, qui seront toutefois fortement compensés par les bénéfices. Ainsi, dans le scénario du réchauffement élevé à l'horizon 2050, les retombées positives de l'adaptation sont environ cinq fois supérieures aux coûts du secteur de la santé. La mise en œuvre de mesures d'adaptation permettrait également de créer des emplois qualifiés et non qualifiés dans de nombreux secteurs économiques tels que le bâtiment, la santé et les services.
 - b) L'atténuation permet de réduire les effets et les dommages liés aux changements climatiques. D'ici à 2030, les pertes induites par un réchauffement faible sur le plan macroéconomique seraient inférieures d'un dixième (en Afrique du Nord) à un tiers (en Afrique centrale) à celles causées par les pertes prévues dans un scénario à réchauffement élevé pour les pays de l'Afrique subsaharienne. Cette différence doublera pratiquement

Effets des changements climatiques sur la croissance économique de l'Afrique

d'ici à 2050, passant d'un tiers en Afrique du Nord (comparé à un dixième d'ici à 2030) à presque 85 % en Afrique de l'Ouest.

- c) L'atténuation favorise le développement. Les mesures d'atténuation sont également associées à trois avantages connexes au moins : l'amélioration de la sécurité énergétique, la création d'emplois et la réduction des risques médicaux dus aux expositions directes à la pollution induite par la combustion de combustibles fossiles.

D. Recommandations

- 10 Les gouvernements africains devraient intégrer les risques liés aux changements climatiques dans la planification macroéconomique et du développement afin d'atténuer les effets négatifs du développement et de la croissance économique. Dans la pratique, cette intégration pourrait se faire grâce aux mesures ci-après :
 - a) Il faudrait de toute urgence acquérir une connaissance et une compréhension approfondies des vulnérabilités économiques, qu'elles soient sectorielles ou générales, pour combler le déficit d'adaptation des pays de la façon la plus optimale.
 - b) Les prévisions macroéconomiques pour l'Afrique devraient inclure les risques économiques induits par les changements climatiques. Cette intégration nécessiterait le renforcement des capacités et l'élaboration des outils d'analyse afin de permettre aux experts gouvernementaux d'analyser les données climatologiques et socioéconomiques, et de collaborer avec les ministères et les services (planification du développement, statistique et de météorologie).
 - c) Les processus multisectorielles établies au niveau des ministères devraient faciliter la conception et la mise en œuvre de mesures de résilience au niveau sectoriel. Les projets d'investissement orientés vers le développement, prévus dans les plans gouvernementaux à moyen terme, devraient intégrer des mesures de renforcement de la résilience pour tous les secteurs de développement prioritaires.
11. Il importe de prendre en compte les bénéfices et les retombées positives connexes des mesures d'atténuation et d'adaptation dans la planification et la mise en œuvre des politiques de développement. Il est essentiel de planifier le développement en prenant en compte les informations sur le climat et la résilience au climat afin d'atténuer les effets négatifs futurs des changements climatiques.
12. Même si les investissements effectués dans l'adaptation sont censés profiter aux communautés, certains gouvernements africains n'ont tout simplement pas les moyens de les faire. Ces derniers devraient bénéficier d'un appui adéquat pour accéder aux financements internationaux par l'intermédiaire de sources bilatérales et multilatérales, par exemple, le Fonds vert pour le climat. Parallèlement, il faudrait étudier les possibilités offertes par d'autres sources privées et des mécanismes de financement innovants.
13. Les gouvernements africains et leurs partenaires techniques et financiers devraient activement promouvoir les énergies renouvelables ainsi que l'efficacité énergétique en incitant à l'investissement dans des économies à faible émission de carbone.

À propos du CAPC

Le Centre africain pour la politique en matière de climat (CAPC) est un centre de connaissances sur le changement climatique en Afrique, axé sur la demande. Le Centre répond à la nécessité d'améliorer considérablement les informations sur le climat en Afrique et de renforcer l'utilisation de ces informations pour la prise de décision, en améliorant les capacités analytiques et les activités de gestion et de diffusion des connaissances.



Contact

Centre africain pour la politique en matière de climat
Commission économique pour l'Afrique
Avenue Menelik II,
B.P. 3001
Addis-Abeba, Éthiopie
acpc@uneca.org
www.uneca.org/acpc

Financé par:

